

UN PLAN D'ACTION AGRICOLE ET TERRITORIAL POUR LE PAYS DE LA BAIE (50)

Quels types d'agricultures pour le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel ?



LES POINTS DE REPÈRES

Situation



Pays de la Baie : 188 communes, 135 000 habitants.

Porteur du projet

Comité Régional de Développement Agricole de la Baie

Calendrier

2006 : première phase de prospective. Phase 2 et suivantes : 2009 à 2015

Partenaires

Chambre d'agriculture de la Manche, Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, Leader +

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

Le Comité Régional de Développement (CRDA) de la Baie a décidé d'élaborer un programme d'action agricole et rural (PAAR) co-construit avec des acteurs non agricoles. Il s'agit dans un premier temps de construire une vision partagée de l'avenir de l'agriculture en 2025. Le CRDA a souhaité être accompagné par la Chambre d'agriculture pour « élaborer une démarche de projet collaborative ».



CONTEXTE ET ENJEUX

Le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel est un territoire où l'agriculture, très présente, joue un rôle économique, environnemental et sociétal prégnant. Cet espace est confronté à une concurrence entre les différentes activités s'y exerçant (agricole, urbanisation, attractivité du littoral...).

Le CRDA de la Baie, association Loi 1901, a pour missions de coordonner et de faire vivre les projets de développement agricole et rural proposés et mis en œuvre par les agriculteurs. En 2006-2007, les membres du CRDA de la Baie ont pris conscience de l'isolement du monde agricole et de la non pertinence de développer des projets agricoles ne répondant pas aux enjeux territoriaux.

Enjeux clés:

- Elaborer un projet en faveur d'une meilleure cohabitation,
- Mettre en œuvre un programme d'action 2007-2013 en réponse aux besoins du monde agricole et aux enjeux du territoire.

DÉMARCHE

Dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement, la Chambre d'agriculture développe des compétences d'ingénierie de projet et d'animation territoriale avec des méthodes collaboratives et partagées. Le travail s'est déroulé en 4 étapes :





FACTEURS DE RÉUSSITE

- Les attentes de la concertation définies dès le début de la démarche.
- Des acteurs professionnels et politiques impliqués et moteurs.
- Le choix des acteurs (sens du collectif, volonté de co-construire...).
- Des moyens financiers et humains adaptés et inscrits dans le temps.
- Des compétences en ingénierie de projet et en animation territoriale.

RÉSULTATS

Valeur ajoutée de l'accompagnement :

- Un partage des orientations stratégiques entre acteurs du territoire,
- Une efficacité en terme de temps et d'organisation pour élaborer un projet multi-acteurs,
- Une implication croisée d'experts et d'acteurs locaux,
- Une nouvelle culture de projet : « des projets partagés, acceptés ».

Des résultats tangibles :

- Un PAAR validé par les élus du Pays et du CRDA,
- Une mise en œuvre opérationnelle des projets avec une levée de financements (voir la Fiche Expérience « Mon sol, j'en prends soin pour éviter l'érosion » concernant la lutte contre l'érosion initiée par le Syndicat Mixte des Bassins versants Côtiers Granvillais),
- Des enjeux agricoles intégrés dans le SCOT.



PERSPECTIVES

Les enjeux agricoles sont intégrés dans le SCOT et la politique de développement du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel,

Des partenariats nouveaux voient le jour (Agence de l'Eau, SAGE...).



Jean-Paul SALMON, Président du Comité Régional de Développement Agricole de la Baie.

« La Chambre d'agriculture de la Manche avec ses compétences d'accompagnement de projet et de prospective territoriale nous a aidé à bâtir le plan d'action agricole et rural de la Baie du Mont Saint Michel. Une véritable synergie s'est installée entre les responsables professionnels du CRDA de la Baie, les acteurs du pays de la Baie et les services de la Chambre d'agriculture. Cette collaboration avec des spécialistes du monde agricole et rural a permis la formalisation d'un plan d'action agricole partagé sur le territoire et aujourd'hui la déclinaison opérationnelle de projets tels que la lutte contre l'érosion, une filière chanvre... La Chambre d'agriculture est pour nos territoires l'acteur d'appui, compétent pour un développement durable partagé. »